

Débat public
Route des géraniums
Du 26 février au 3 mai 2018

Synthèse
Réunion de clôture
du jeudi 3 mai 2018 à l'université du Tampon

SALLE / ADRESSE : Université du Tampon

PARTICIPANTS : 500 personnes

DÉBUT > FIN : 18 h 17 à 21 h 10

QUESTIONS-RÉPONSES : 36 interventions

En tribune, membres de la Commission Particulière du Débat Public :

M. Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Mme Dominique DE LAUZIERES, membre de la Commission particulière du débat public

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public

Mme Renée AUPETIT, membre de la Commission particulière du débat public

Bernard VITRY, membre de la Commission particulière du débat public

La séance est ouverte à 18h17

Daniel GUERIN rappelle que l'objectif de cette réunion de clôture du débat public est de rendre compte aux habitants des enseignements retirés de cette phase de rencontres et d'échanges. La Commission Particulière du Débat Public va d'abord présenter son ressenti de la manière dont s'est déroulé ce débat, puis la salle pourra prendre la parole et exprimer ses remarques et points de vue.

Laurent PAVARD précise que normalement le maître d'ouvrage participe à la réunion de clôture du débat public, cependant il n'est pas représenté ce soir puisque la Région a annoncé l'abandon du projet le 14 avril dernier, alors que le débat n'était pas encore terminé.

Pour rappel, le projet de Route des Géraniums avait été lancé par le Conseil Régional fin 2010, toute une série d'études ont alors été menées, puis des rencontres avec un certain nombre de collectivités entre 2011 et 2012 (mairies du tri-pôle Sud). Enfin la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a été saisie du projet début 2017. Mais le maître d'ouvrage n'a transmis son dossier du maître de l'ouvrage que le 4 janvier 2018, en retard sur le délai normal de 6 mois. La Commission Particulière a présenté son projet de débat à la CNDP le 7 février.

La réunion inaugurale s'est tenue le 26 février, suivie de plusieurs de réunions publiques et de présence sur les marchés. La Commission Particulière va rédiger un compte-rendu ; elle ne donnera pas d'avis sur le projet, son rôle se limite en effet à rendre compte de tout ce qui s'est dit durant le débat ou sur le site Internet de la commission. Le rapport sera rendu public le 3 juillet et sera accompagné d'un bilan présenté par la Présidente de la CNDP. Le maître d'ouvrage aura alors trois mois pour formaliser une décision, sur la poursuite de son projet, le cas échéant éventuellement en le modifiant, ou l'abandon.

Contexte du débat

Il y a déjà eu un débat public à la Réunion, entre septembre et novembre 2004, sur le projet de tram-train et une liaison sécurisée vers l'ouest. Mais lors de la mise en place du débat public sur la Route des Géraniums, la Commission Particulière s'est heurtée à un contexte politique difficile ; les maires du Tampon et de Saint-Pierre n'ont pas souhaité contribuer à la réflexion commune, malgré les très gros enjeux d'aménagement du territoire ; cependant la mairie de Saint-Pierre a facilité le débat en mettant à disposition du débat deux salles municipales et en autorisant sa présence sur le marché forain. En revanche la mairie du Tampon n'a pas voulu mettre à disposition des salles municipales et n'a pas autorisé la Commission à se rendre sur le marché forain.

Retrait du Conseil Régional et Poursuite du débat

La participation des habitants a été en croissance rapide, depuis quelques dizaines de personnes lors des premières réunions à près de 500 personnes lors des dernières réunions.

Toutefois Mme BASSIRE, députée de la 3^e circonscription, a contesté le projet le 12 avril, et le 13 avril le Président du Conseil Régional a annoncé à la presse « *l'abandon du projet en l'état* » ainsi qu'une préférence pour « *un passage par l'Est* » de la route.

Après analyse juridique, la Commission Nationale du Débat Public a rappelé que le débat était déjà très largement engagé, et qu'elle était seule habilitée à décider de l'organisation du débat. Le Code de l'environnement précise que la décision du maître d'ouvrage doit être prise dans un délai de trois mois après remise du compte-rendu de la commission particulière. Afin d'éviter tout vice de forme, la CNDP a donc annoncé que le débat serait mené jusqu'à son terme.

La Commission Particulière n'a pas pour rôle de présenter le projet, mais simplement d'organiser les débats et d'animer les réunions. La réunion d'information générale du 21 avril et celle consacrée à l'aménagement du territoire, le 17 avril, ont donc dû être annulées en conséquence de la décision du maître d'ouvrage. Malgré tout, le débat a continué à fonctionner, via les contributions envoyées sur site Internet, et la remise de cahiers d'acteurs.

Dominique DE LAUZIERES présente les aspects quantitatifs du débat public : peu de participants lors des premières réunions ; la commission estime que le délai de lancement du débat a été trop court pour que les actions de communication produisent tous leurs effets, lancement de nouvelles campagnes de communication en mars, projet de prolonger le débat et d'ajouter une ou deux

réunions supplémentaires pour faciliter l'expression du public -en raison de l'annonce de la Région ce projet a été abandonné.

46 % des participants aux réunions ont entendu parler du projet par le bouche à oreille, les autres grâce aux campagnes de communication et aux contacts sur les marchés forains.

À ce jour 1 400 personnes ont participé aux réunions, 21 heures de réunions publiques ont été tenues, 47 questions ont été posées au maître d'ouvrage sur le site participatif, auxquelles six réponses seulement ont été apportées. Enfin, 74 avis, cinq contributions et quatre cahiers d'acteurs ont été déposés. La majorité des questions posées concernent l'impact foncier du projet, puis les différents tracés et variantes envisagés pour la route, puis sur l'utilité de la route, et enfin les enjeux économiques et l'agriculture.

Bernard VITRY rappelle que le débat public n'est pas un simple sondage d'opinion ni un référendum, mais une opportunité de donner son avis sur le projet présenté. La perception du projet par le public a pu être cernée lors des réunions d'information générale, et la majorité des personnes qui se sont exprimées semblent être directement concernées par un des tracés envisagés : propriétaires de terrains, de maisons, ou d'installations professionnelles. L'ambiance des réunions n'a pas été propice à l'expression d'opinions favorables au projet.

La Commission Particulière a aussi rencontré des personnes qui, n'étant pas situées sur les différents tracés d'étude de la route, se sont déclarées non concernées.

Les arguments les plus souvent exprimés sont présentés sur l'écran ; à noter que :

- Aucun des tracés étudiés par le maître d'ouvrage ne convient à la majorité de ceux qui se sont exprimés ;
- Quelques avis favorables ont quand même été remontés à la Commission, essentiellement à propos des tracés Est, parce qu'ils traversent moins de zones urbanisées et provoqueraient donc moins d'expropriations ;
- Quelques avis favorables aux tracés Ouest parce qu'ils contribueraient à désengorger la circulation sur la commune du Tampon ;
- Les tracés passant par l'Est ont suscité beaucoup de critiques en raison de la présence de milieux naturels et forestiers de très grand intérêt.

Renée AUPETIT souligne qu'une partie importante des débats a porté sur des d'autres solutions que la route : transports en commun, vélo, cheminements piétonniers, co-voiturage et développement des parkings dédiés à ce mode de transport. Le projet de contournante du Tampon, abandonné il y a quelques années, a été évoqué à plusieurs reprises.

D'autres prises de parole ont évoqué un contexte plus global autour de ce projet de route, qui pourrait aller de Saint-Louis à Saint-Benoit en évitant de passer par le centre de Saint-Pierre. Il a été mentionné que la nouvelle route permettrait de dégager de l'espace sur l'ancienne route nationale au profit des transports en commun. Fut aussi évoqué le projet de liaison entre Asile et Balance, depuis Saint-Joseph. À plusieurs reprises, le manque de coordination entre les mairies, les services de l'État et les gestionnaires des transports en commun a été regretté,

Les priorités régionales ont été contestées : doutes sur la capacité financière de la Région à réaliser l'ouvrage, les Route du Littoral et RN5 doivent passer avant le projet de route des géraniums, développement des transports en commun est prioritaire, de même que la remise en état des routes existantes.

La nécessité d'un accès rapide aux sites touristiques a été contestée. La Fédération Réunionnaise de Tourisme a rappelé que le volcan était le site le plus visité de la Réunion.

Le « tourisme de lenteur », de découverte des paysages et de respect de la nature a été considéré par plusieurs intervenants comme devant être privilégié. Enfin, sur l'ensemble des tracés envisagés pour la route, des installations touristiques pourraient être menacées lors des travaux.

Laurent PAVARD indique que l'importance de l'agriculture et de ses enjeux, notamment dans La Plaine des Cafres, l'un des « greniers » de l'île de la Réunion a été rappelée à chacune des réunions. Le projet est vu comme une menace par des producteurs qui ont souvent fortement investi dans leurs exploitations, d'autant que des petites structures pourraient disparaître si des surfaces leur étaient enlevés. Des doutes ont été exprimés sur la procédure de compensation en cas de perte de terres agricoles.

En revanche l'amélioration des transports pourrait faciliter l'arrivée des intrants (engrais et autres) ainsi que l'exportation des productions.

Des craintes ont été exprimées à propos des risques sanitaires liés aux transports (paratuberculose, très persistante dans les sols, ver blanc).

Dominique DE LAUZIERES précise que l'environnement a été évoqué à plusieurs reprises, notamment lors de la réunion thématique du 6 avril : présence de zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF), présence d'espèces endémiques sur toute la zone d'étude, reliques de forêts primaires et espèces protégées sur les tracés Est, et surtout le fait que les forêts jouent un rôle majeur dans la régulation des inondations. Enfin, l'assèchement de certaines ravines pour faire passer la route pourrait détourner les débits sur d'autres et créer des risques d'inondation. Comme l'a dit un intervenant lors du débat : « *On peut reconstruire une maison, mais pas une forêt* ».

Sur la qualité de l'air, peu d'éléments ont été apportés, car peu de données à disposition, mais un expert a noté qu'une voiture à l'arrêt pollue plus qu'une voiture qui roule, ce qui implique de traiter la question des embouteillages. À la fin de la réunion sur l'environnement, il a été noté que l'homme faisait aussi partie des espèces à protéger et qu'il fallait conserver son cadre de vie.

*

Interventions depuis la salle

Un jeune habitant du Tampon remarque le projet de Route des Géraniums n'a pas fait l'objet d'une véritable communication en amont, et demande si cette « réunion de clôture » a vraiment pour objet de communiquer ensuite les conclusions du débat au Conseil Régional ou s'il s'agit seulement de mettre un terme au débat et donc l'expression de la population contre ce projet. Le bruit court que les estimations des terrains à exproprier seraient de 50 centimes par mètre carré, soit 600 € pour sa propre résidence, alors que les estimations par des professionnels sont plutôt de l'ordre de 100 000 €, et il y aurait plus de 1 500 maisons concernées par les expropriations !

Cette réunion ne clôt pas nécessairement la discussion avec le maître d'ouvrage, mais celui-ci a déjà fait part de son intention d'abandonner le projet « en l'état », la formalisation de cette intention est donc désormais attendue. Le débat public en lui-même sera terminé ce soir, à la fin de cette réunion.

Environ 40 000 personnes seraient concernées par ce projet, mais pour la grande majorité d'entre elles, elles ne sont pas informées et n'ont donc pas pu participer à ce débat public. À peine 10 % des habitants sont au courant, la Région va-t-elle considérer que les 90 % restants sont d'accord avec son projet ? C'est essentiellement par le bouche-à-oreille que les habitants ont été avertis, les médias n'ont pas joué leur rôle, ni la Commission Particulière...

Le rôle du débat public n'est pas de valider ou pas le projet présenté par la Région, mais seulement de recueillir les opinions et les paroles des habitants.

Un habitant intervient pour dénoncer tous les projets imposés par « les Blancs » sur son île et s'offusque du peu de considération portée aux natifs de la Réunion, y compris de la part des membres de la Commission Particulière.

Une habitante signale que la Région lui aurait dit que la Commission Particulière est en charge de ce débat public depuis juin 2017, mais sans avoir communiqué avant ces dernières semaines, et rappelle que le maître d'ouvrage avait estimé lors d'une réunion qu'il y avait trop d'habitats diffus dans la micro-région Sud, et qu'il faudrait construire de grands immeubles pour rassembler les habitants. Les expropriations font peur parce qu'elles seront nombreuses et que les indemnisations vont être ridicules, on parle de 50 centimes par mètre carré de terre agricole ! Lors de la réunion du 10 avril, un amphithéâtre de 120 places avait été utilisé, alors qu'il y avait beaucoup plus de personnes présentes, dont beaucoup qui n'ont pas pu être enregistrées lorsqu'elles ont voulu prendre la parole.

Le verbatim très complet de la réunion du 10 avril est disponible sur le site de la Commission Particulière, et les prises de paroles ont été enregistrées.

Une habitante estime que le contexte politique « sensible », mentionné par M. PAVARD, est hélas la réalité quotidienne des habitants, méprisés par les institutions, en particulier par la Région, qui refuse toute contestation et préfère mettre fin au débat. Les maires et les élus n'ont pas participé au débat, et les médias eux-mêmes n'ont pratiquement pas couvert le sujet, parce qu'il n'y a pratiquement pas de médias indépendants à la Réunion. Les médias sont subventionnés par la Région, ils ont eu ordre de ne pas parler de ce débat. Il reste à espérer que la Commission Particulière rendra compte dans son rapport du mépris dont est victime la population réunionnaise. Les enjeux financiers sont évidemment importants : les voitures fonctionnent évidemment à l'essence, et les taxes sur l'essence vont remplir les poches de la Région !

Le rôle de la Commission Particulière n'est pas de porter des jugements sur tel ou tel intervenant du débat, mais seulement de rassembler les opinions des habitants sur le projet qui leur a été présenté lors des réunions mars et d'avril.

Un habitant du Port regrette que le projet consiste à créer une route « de croissance », plutôt qu'une route « de développement ». La Région la présente comme une opportunité pour tout le monde, mais alors pourquoi les habitants sont-ils contre ? Le Port concentre énormément d'entreprises locales, mais il n'y a pas moins de 53 % de chômage et de gros problèmes de délinquance.

Un agriculteur de La Plaine des Cafres annonce qu'il doit déposer prochainement une demande de permis de construire, pour une serre de 1 000 mètres carrés, avec une embauche. Le terrain vaut 15 000 €, avec sept murs de soutènement, d'une valeur moyenne de 25 000 € à 50 000 € chacun. À la fin de la route quatre voies de Saint-Benoît, une famille d'exploitants agricoles a dû négocier leurs hectares à la valeur du mètre carré constructible, pour qu'y soit construit une grande surface et un terrain de sport. Cette famille a estimé qu'elle avait été spoliée de la valeur réelle de leurs terrains.

Un habitant rappelle la situation à l'île Maurice où beaucoup de routes ont été construites, et estime que si les touristes n'ont pas assez de routes à la Réunion, ils n'ont qu'à visiter d'autres îles.

Une habitante d'Etang-Salé affirme être venue à cette réunion pour montrer son soutien aux personnes menacées d'expropriation et annonce être elle-même sous le coup d'une expropriation depuis 2013, et en lutte contre la mairie qui envisage son expropriation : 23 000 mètres carrés de terrain nu réclamés par la mairie au nom de la résorption de l'habitat insalubre.

Un habitant de Saint-Leu estime que ce « débat public » n'en est pas un en réalité, il s'agit seulement de parler, dans une pièce de théâtre, alors que la décision de mener le projet est déjà prise. La route des Tamarins n'était pas souhaitée par les habitants, et beaucoup d'entre eux ont été expropriés !

Un habitant, rappelle la situation de l'autre côté de l'île : la RN2 souffre de beaucoup d'embouteillages, entre Saint-Benoît et Saint-Denis, et le projet de nouvelle route des Hauts de l'Est contournerait tous les bourgs pour contourner la RN2 qui avait déjà pour objet de contourner les villes. Par ailleurs, ce dernier projet coûterait 200 M€ pour 40 km de voies, alors que la Route des Géraniums est annoncée à 500 M€ environ pour seulement 24 km. Plus de 4 450 bâtiments seraient expropriés, habitations, commerces, immeubles, mais aussi une église à Pont d'Yves. Pour les terres agricoles, entre 120 hectares et 140 hectares seraient menacés. Et il n'y a pas que les mairies qui ont choisi de ne pas participer à ce débat, la Chambre d'Agriculture a renvoyé sur la DAAF les agriculteurs venus se renseigner et dire leurs inquiétudes. À propos du Conseil Régional et des déclarations de son Président, c'est lui qui a décidé de politiser le projet, quand il s'est rendu compte que la population était contre. Il y a moins de 50 % de participants aux élections à la Réunion, la population locale n'aime pas la politique. Mme BASSIRE, députée de la 3^e circonscription, a annoncé que le projet ne correspondait pas à ce qu'elle espérait, pourtant c'est la Région qui a fourni les éléments du projet à la CNDP. Depuis que le projet est gelé par la Région, les citoyens de la Réunion sont moins mobilisés : manipulation en vue des prochaines élections municipales ?

Une habitante, qui a suivi le débat public depuis la première réunion, considère que la synthèse présentée par la Commission n'est pas vraiment fidèle aux contenus des débats

auxquels elle a assisté. Concernant la contournante de l'Est, elle ne règlera pas du tout les soucis d'embouteillages dans le secteur et passerait par la forêt endémique jusqu'à La Plaine des Cafres, avec quelques expropriations à la clé. Pourquoi ne pas avoir plutôt élargi certaines routes déjà existantes, comme la route des Maraîchers par exemple, qui sont empruntées quotidiennement par les habitants ?

L'amélioration des routes existantes a bien été évoquée lors des débats et sera prise en compte dans le rapport de la Commission, notamment le projet de contournante du centre du Tampon de 2010.

Une habitante, mère de famille qui dit habiter « dans une cage à lapins », s'inquiète des conséquences des expropriations pour les familles, qui n'auront plus rien à léguer à leurs enfants, sinon un endettement énorme. Des générations de Réunionnais ont travaillé dur pour offrir quelque chose à leurs enfants, pas pour avoir des murs anti-bruit et de nouvelles routes !

Un intervenant annonce qu'il a commencé à suivre les réunions du débat public lors de la réunion organisée au théâtre de Saint-Pierre. Au fur et à mesure des réunions, il a compris la peur et la colère des gens, qui ont appris du jour au lendemain qu'ils risquaient d'être expulsés de chez eux à cause de la nouvelle route. Mais contrairement à ce qui est dit, il n'y a pas que 600 mètres d'embouteillage en arrivant au Tampon, les embouteillages commencent dès le domaine de Mon Caprice. En 2025, les embouteillages commenceront dès Saint-Pierre ! La route est aussi un enjeu économique : il y a trop de chômage à la Réunion et la route serait une opportunité pour créer de nouveaux emplois. Saint-Pierre compte à elle seule cinq zones d'activités, alors que Le Tampon n'en accueille qu'une seule. La zone d'activités du Port est exceptionnelle, car elle accueille les activités d'import-export. L'activité économique et structurante du Tampon dépend d'une nouvelle route, qui serait une colonne vertébrale, peut-être pas celle proposée dans le cadre de ce projet de Route des Géraniums, mais une nouvelle route est nécessaire.

Un intervenant rétorque que c'est la conjoncture économique qui crée de l'emploi, la demande, la consommation, et pas « les entreprises » seules. L'avenir de la Réunion doit-il vraiment passer par plus de béton et de goudron ? Le débat public était supposé donner la possibilité aux habitants de donner leur avis, mais ce fut finalement une belle mascarade. Il rappelle également que la CNDP n'a pas organisé de débat public pour la nouvelle route du littoral.

La Commission Nationale a bien été saisie du projet de nouvelle Route du Littoral, mais elle avait considéré que le débat organisé en 2004 sur le projet de tram-train et de nouvelle liaison, routière sécurisée vers l'ouest valait pour ce projet et qu'il n'y avait donc pas lieu d'en organiser un autre. Sur la validité du débat public sur la Route des Géraniums, la Commission Particulière va rendre son rapport et le publier avant le 3 juillet, ce sera ensuite à la Région de prendre sa décision. La France étant un État de droit, les décisions des autorités administratives sont sujettes à la censure du juge administratif qui le cas échéant dira le droit.

Un habitant de la Ravine des Cabris, concerné par les tracés de la Route des Géraniums, remarque que chaque projet à la Réunion concerne soit le tourisme, soit la circulation soit la protection des espèces animales. Pourtant la Réunion est peu connue des touristes, et les habitants veulent avant tout préserver leur environnement, leurs terres et surtout leur culture. Mais les projets consistent avant tout à bétonner cette belle île pour en faire un paradis pour les voitures et la consommation, alors que les habitants sont déjà très endettés, que leurs boîtes aux lettres sont bourrées de prospectus publicitaires et que la jeunesse n'a pas de travail et se perd dans la drogue.

Un habitant témoigne que le terrain de son père a été récupéré en 2013 par l'administration, 2 500 mètres carrés inconstructibles, dont ses enfants ne pourront pas hériter, et pour un projet qui finalement n'a pas été mené à bien. En Chine, à Shanghai, il y a désormais plus de voitures que d'habitants, est-ce ce que veulent les Réunionnais ? Pendant ce temps-là, les taxes sur l'essence augmentent pour financer les projets de la Région.

Une habitante, fonctionnaire, remarque que le débat se focalise sur la circulation et le tourisme, alors que le document de la Région envisage de structurer économiquement le tri-pôle Saint-Pierre – Le Tampon – Saint-Louis. Mais en France métropolitaine, la politique des

viles nouvelles installées le long des grands axes routiers s'est révélée être un véritable fiasco, il n'y a aucune raison que cela fonctionne mieux sur l'île.

Une habitante, fonctionnaire, propriétaire d'un « petit bout de terrain grâce au travail très dur » de ses parents, affirme que le projet oublie les petits propriétaires qui devront être expropriés, et estime qu'un projet d'une route pour atteindre le volcan plus rapidement est absurde : les habitants savent déjà aller au volcan, même s'il faut parfois attendre des bus qui tardent à arriver. Les touristes ne peuvent-ils pas eux aussi patienter et profiter de l'île, en chemin jusqu'au volcan ?

Une enfant de dix ans raconte sa peur à l'idée que la maison familiale où elle a grandi soit détruite à cause du projet de route, et la détresse de ses parents qu'elle voit pleurer régulièrement depuis l'annonce du projet : « si on détruit ma maison, on détruirait une partie de moi en même temps ».

Une jeune agricultrice du Tampon s'offusque des projets du Président de la Région, qu'elle perçoit comme des menaces faites aux agriculteurs, et annonce qu'elle et les autres agriculteurs ne se laisseront pas faire.

Une habitante du Petit Tampon, éducatrice de formation, constate qu'après plusieurs cyclones sur la Réunion ces dernières semaines, le manque d'entretien des routes est criant, notamment l'évacuation des eaux pluviales. Sur Trois-Mares, la situation est catastrophique, le lycée ayant même dû être évacué. Elle regrette cependant l'instrumentalisation qui vient d'être faite de cette petite fille afin de susciter l'émotion au lieu de débattre sereinement du problème.

Un habitant constate que ni les maires ni les élus de la Région n'ont participé à ce débat public, et considère que pour se faire entendre, la population n'aura pas d'autre choix que de manifester dans la rue.

Une habitante, fonctionnaire retraitée, revient sur le projet de tram-train, qui aurait été abandonné après moult manœuvres politiques, pour être finalement remplacé par la Route du Littoral qui a endetté encore un peu plus les habitants. La Région veut une Réunion « tout automobile », au mépris du mode de vie sur l'île, et pour faire plaisir aux importateurs de voitures ! Les élus communistes n'ont pas été entendus à l'époque, alors qu'ils militaient en fin de compte pour l'indépendance économique de l'île.

Un habitant de Saint-Suzanne estime que le débat, c'est en fait la première pierre du projet qui est posée. Il est évident que la Région ne s'intéresse absolument pas à l'avis des habitants, et compte tout de même réaliser son projet, parce qu'elle juge important de faire monter les touristes jusqu'au volcan. Alors pourquoi pas faire directement un port au pied du volcan !

Le projet ne peut effectivement pas se faire sans débat public, la Région a donc saisi la CNDP en conséquence. Mais la Commission Particulière est indépendante et n'a de lien ni avec la préfecture ni avec le Conseil Régional qui est le maître d'ouvrage.

Un intervenant estime que l'orientation prise par le débat public revient à « aiguïser la hache pour couper du gros bois » (allusion au proverbe réunionnais : « P'tit hache y coupe gros bois »), et prévient que quiconque approchera son terrain sera reçu comme il se doit, par lui-même comme par les autres habitants qui possèdent des terres depuis des générations.

Une habitante, ancienne éducatrice, aujourd'hui agricultrice en polyculture d'élevage en agroécologie, avec orientation en permaculture, mais aussi présidente d'une association locale, annonce regretter fortement l'interruption des débats alors que le projet va continuer ainsi que le refus du maître d'ouvrage de répondre aux questions qui lui sont adressées par les habitants. Le maître d'ouvrage prend-il la mesure de ces personnes qui souffrent et des conséquences catastrophiques qu'elle visualise sur la Route des Géraniums ? Les ravages sur la santé sont déjà indéniables : stress, mise en parenthèse de la vie quotidienne, comment reconstruire toute une vie de travail acharné sur plusieurs générations ? Comment est-il possible de détruire ainsi l'habitat créole ? De couper en deux la plaine de Saint-Pierre à la plaine des Cafres, qui doit être au contraire protégée ? C'est une extermination massive des êtres vivants, de la culture créole, des liens sociaux, des paysages et de l'environnement. Les routes créent le besoin du « tout-voiture », l'économie de marché est fondée sur le pétrole, énergie fossile devenue rare, au lieu de développer la transition

écologique, l'usage du vélo, l'agroécologie, les solutions alternatives. Une véritable volonté politique est nécessaire pour sortir la Réunion de l'agrochimie et atteindre enfin un système économique durable, qui respecte l'humain et la nature.

Une habitante, fonctionnaire à la retraite, explique son investissement dans une association pour défendre l'aire de pique-nique du Chemin Volcan, menacée par le projet de parc national de la Réunion, et regrette que lors de ce débat public la dimension humaine du projet n'ait jamais été évoquée, avec toutes les conséquences sociales des expropriations envisagées. Les habitants ne peuvent plus faire confiance aux élus : s'ils veulent une nouvelle route, ils n'ont qu'à la faire passer sur leurs propriétés !

M. BERNE, ancien vice-président de la Région, rappelle que la Commission Particulière n'est pas le maître d'ouvrage du projet et qu'il serait dommage de se tromper de cible. Il rappelle son opposition ferme au projet de Route des Géraniums, porté par l'actuel Président de la Région. Une telle route empêcherait de réaliser le projet d'autonomie agricole de l'île, et dans sa variante Est plusieurs zones autour du Tampon seraient urbanisées à terme, pour une optimisation de la circulation qui n'est pas du tout certaine, et pour un coût de 300 M€ à 500 M€, alors que d'autres priorités nécessitent des financements. Il faut cesser la politique du « tout-automobile » et favoriser les transports en commun, notamment via des projets comme celui du tram-train. Les prochaines élections auront lieu en 2020, le Président de la Région et Mme BASSIRE ont déjà pris position en faveur de la Route des Géraniums : ils s'aperçoivent que le débat public est un fiasco pour eux, alors ils choisissent de l'abandonner. Il s'agit d'une simple bataille politicienne, il faut résister.

M. BERNE a envoyé une contribution écrite au débat, qui est déjà disponible sur le site du projet.

Un intervenant estime que cette politique du « tout-voiture » est une aberration aujourd'hui, et ne peut s'expliquer que par les bénéfices attendus par des sociétés internationales qui ont tout misé sur la voiture, au mépris des terres agricoles qui sont nombreuses dans la micro-région Sud. En 2018, ce sont les transports en commun en site propre qui devraient être privilégiés. Il faut se battre contre les projets dévastateurs des multinationales, les élus trahissent les habitants à cause de la finance internationale.

Un intervenant, qui précise avoir une formation en ingénierie du territoire, s'étonne des différents tracés de route présentés pour ce projet, avec une emprise de 300 mètres : ne s'agirait-il pas plutôt d'une opération de spéculation foncière et financière, au détriment des habitants qui vont être expropriés en séquence ?

La Commission Particulière rappelle que si elle n'est pas là pour exposer ni défendre le dossier du projet, elle doit préciser que les 300 mètres ne sont pas l'emprise de la route mais la zone d'étude des tracés potentiels.

Une intervenante s'inquiète de l'annonce par le Président de Région de l'abandon du projet, alors que le débat public était en cours. De fait, le débat public est-il désormais nul et non avenue ?

Une autre intervenante demande si le compte-rendu de la Commission Particulière fera bien état de la défection de la région et du retrait annoncé de son projet, pendant le débat.

La Commission Nationale a considéré que le débat devait se poursuivre jusqu'à son terme, la commission particulière rendra un compte-rendu avant le 3 juillet, ce qui clôturera son travail. Si les formes sont respectées, la Région devra délibérer pour décider de la suite qu'elle entend donner à son projet, il peut s'agir d'un abandon du projet. Si la Région ne décide rien, il y aura alors un vice de forme dans la procédure.

Le débat public a bien pu se dérouler, de nombreux points de vue ont pu être exprimés, le public a été informé et a eu la possibilité de donner son avis. La Région n'a pas été là à toutes les réunions, sa dernière participation date du 10 avril. La procédure du débat n'a pas pu aller normalement jusqu'à son terme, mais la Commission Particulière n'a pas l'expertise juridique nécessaire pour se prononcer sur cette situation. Il est certain cependant que si un autre projet de route était présenté, différent de celui-ci, il devra faire l'objet d'une concertation, et peut-être même d'un nouveau débat public.

Un agriculteur à la Ravine des Cabris regrette que la Région ne soit pas représentée ce soir, alors que c'est la dernière réunion de ce débat public. D'ici fin juillet au mieux, les habitants

resteront dans l'angoisse de connaître le tracé qui aura finalement été retenu par la Région. Les responsables du projet se sont défilés une nouvelle fois alors que les habitants attendent des réponses.

Une habitante avoue ne pas comprendre à quelle problématique est supposé répondre le projet de Route des Géraniums : embouteillages, valorisation du patrimoine culturel ou économique, développement du Sud de l'île ? La Région se vante de faire des projets innovants et uniques, exige des entrepreneurs qu'ils soient constamment dans l'innovation pour espérer avoir des subventions, mais ce projet est extrêmement basique et ne propose aucune sorte d'innovation. Et ce alors que la Réunion est riche, diverse et multiple. Mais que propose la Région ? Des routes, des routes et encore des routes, avec les embouteillages et les problèmes de ruissellement des eaux qui vont avec...

Laurent PAVARD conclut la réunion en rappelant que la prochaine étape sera au mois de juillet, lorsque la Commission Particulière rendra son compte-rendu.

La séance est levée à 21 h 10